

Belfort, le 20/12/2021

LE PREFET

Mesdames et Messieurs les Maires,

Depuis maintenant plusieurs semaines, la 5ème vague épidémique de la Covid-19 touche durement notre pays. La situation sanitaire de notre département continue à se dégrader fortement avec un taux d'incidence atteignant désormais près de 550 cas pour 100 000 habitants.

Compte-tenu de l'impact sur la charge hospitalière de la situation départementale, le plan blanc a été activé le 7 décembre dernier à l'Hôpital Nord Franche-Comté afin de redéployer les effectifs nécessaires au renforcement des unités Covid et les services de réanimation. A ce jour, 77 patients sont hospitalisés pour un motif Covid, dont 14 en réanimation).

Le variant Omicron se diffuse à une vitesse fulgurante, avec un nombre de cas qui double tous les deux à trois jours. Si sa vitesse de propagation est beaucoup plus élevée que le Delta, il apparaît qu'une couverture vaccinale complète avec la dose de rappel protège bien contre les formes graves de la maladie : avec deux doses, le vaccin semble efficace à 70% contre les formes graves d'Omicron, avec trois doses, cette barrière de protection dépasse les 90%.

La campagne de vaccination doit donc s'amplifier. Près de 4000 rendez-vous ont été ouverts récemment en centre de vaccination en complément de l'offre proposée par la médecine de ville (pharmacies, médecins généralistes...). Dans cette mobilisation pour la vaccination, je vous invite à sensibiliser et accompagner la population de votre commune, et notamment les plus vulnérables, grâce aux fichiers en votre possession. Je vous invite à proposer, aux personnes non encore vaccinées de réaliser leur première injection, si besoin en organisant une vaccination directement au domicile (plateforme nationale dédiée joignable au 0 800 730 957), et à sensibiliser les personnes déjà vaccinées sur l'impérieuse nécessité de réaliser leur dose de rappel (dès quatre mois après leur dernière injection). Votre engagement sera essentiel pour gagner cette course contre le variant.

La vaccination nous permettra de nous armer face à cette nouvelle menace, sous réserve d'une vigilance particulière ces prochaines semaines pour éviter le recours à des mesures encore plus contraignantes. Conformément aux annonces gouvernementales, les moments de convivialité doivent désormais être prohibés. Ces derniers, par leur nature même, engendrent l'impossibilité de respecter en continu les mesures barrières, dont le port du masque, et constituent donc des moments particulièrement à risque.

Votre responsabilité est grande et votre action sera déterminante pour prévenir ces manifestations au sein des ERP (locations de vos salles communales) et à l'extérieur (concerts, feux d'artifices...).

De la même manière, à l'image de la Préfecture, je vous invite à annuler ou reporter vos cérémonies traditionnelles de présentation de vœux, a fortiori avec moment de convivialité. Les mesures de freinage de l'épidémie passent bien entendu par le respect strict des gestes barrières (port du masque en continu, aération régulière des lieux clos...), mais aussi par la limitation du nombre de nos contacts.

Dans le même esprit, j'en appelle à votre responsabilité pour faire respecter l'arrêté préfectoral interdisant la consommation de boisson et de nourriture sur la voie publique le soir du 31 décembre et à signaler à mes services tout maintien d'événement qui serait manifestement risqué d'un point de vue sanitaire. Une vigilance particulière sera apportée et je n'hésiterai pas à faire interdire ces manifestations et ces évènements sur le fondement de l'article 29 du décret du 1^{er} juin modifié.

Enfin, la prudence passe également par une limitation de nos contacts au quotidien. Vous veillerez au sein de vos collectivités et établissements publics à accroître le recours au télétravail pour atteindre une quotité de trois jours de télétravail pour les agents dont les missions sont télétravaillables.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation pour accompagner ces nouvelles mesures de freinage de l'épidémie, et vous souhaite, malgré ce contexte difficile, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs les élus, l'expression de mes respectueuses salutations.

Perui de volie pleme mobilisation. Bonne fui d'amée à toutes et tous.

Jean-Marie GIRIER